

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°131/2022

Au Bureau d'Etude « KONGO CONSULT »

Après avoir reçu le contrat du marché n° /INTER-GOUV/MIN-ITP/BCECO/DG/DPM/PGN/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent mille cent quatre-vingt-un, vingt-cinq centimes (USD 800 181,25) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 23/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P. P. Kafendy



Directeur Général

M. M. M. M. M.